Le faux traite de 1532. La Bretagne n'a jamais été réunie à la France.

Les "hystoryens" bretons, après avoir falsifié notre histoire nationale, sont passés à une autre phase : la copie servile, et l'accaparement des recherches des autres, SANS CITER LEURS SOURCES.

Ils sont encore à l'école maternelle, leur malhonnêteté déshonore notre pays.

Mes recherches débutent en 1975. La découverte majeure, qui a exigé PLUSIEURS ANNEES :

- Il n'y a pas eu de traité en 1532.

- Ce fut une annexion, avec la complicité de certains seigneurs

Le père Cornette est un spécialiste. IL A COPIE MOT POUR MOT MA CONFERENCE DE VANNES, faite devant 300 personnes, en 2006, filmée par l'ABP, injectée sur la toile, et plusieurs fois enlevée par des collabos. Elle avait été copiée par PERREL, et ré-injectée sur la toile par lui, à plusieurs reprises.

Cette affaire, comme tant d'autres, est REPUGNANTE.

La morale n'est pas ce qui caractérise notre Université bretonne - bien qu'il soit juste de reconnaître qu'il y a des exceptions.

Ce ne sont pas les Français qui détruisent la Bretagne : ce sont les COLLABOS BRETONS. Ils sont maintenant désignés parleurs noms.

Voyez ce qui s'est passé pour Nantes et la Loire Atlantique en 2014 : la reconduction de la désarticulation de la Bretagne, par 27 députeux. O*n parle de plus en plus de jeter en prison les quatre acteurs principaux de cette ignominie.*

Le pire des crimes que puissent commettre des individus, est de TRAHIR SON PAYS.

Cet article sera complété, avec force détails.

En 2000, j'ai obtenu la reconnaissance écrite, par le ministère des affaires étrangères, qu'il n'y a pas eu de traité en 1532, entre la France et la Bretagne.
Cette lettre absolument CAPITALE, jointe ci dessus, a été adressée à tous les "universitaires". AUCUN n'en a fait le moindre usage. Idem pour les députeux et les sénateux.

J'ai demandé à LEFUR et à MOLAC de révéler la vérité à la tribune de

l'Assemblée nationale, au lieu d'ânonner deux phrases en mauvais breton : RIEN, RIEN, RIEN !

BRETONS, VOUS ÊTES TRAHIS PAR CEUX QUE VOUS PAYEZ DE VOS DENIERS POUR VOUS DEFENDRE.

LOUIS MELENNEC